

BORDEREAU DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La loi précise que l'entreprise reste libre de verser sa taxe d'apprentissage **avant le 31 mai 2021**.
L'EPLEFPA FORMA'TERRA est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage au titre des 13% des dépenses libératoires effectuées par l'employeur (ancien hors quota).

VOTRE STRUCTURE

Raison Sociale :
 Adresse :
 SIRET :
 Contact pour la taxe d'apprentissage :
 Tél : Email :

VOTRE VERSEMENT

Vous effectuez votre versement directement à l'EPLEFPA FORMA'TERRA, choisissez l'un de nos 2 établissements :

- CFAA FORMA'TERRA – Code UAI : 974 10 90 S – SIRET : 199 740 986 000 21
 Lycée agricole Emile Boyer de la Giroday - Code UAI : 974 00 78 S. – SIRET : 199 740 986 000 13

Montant :

- Chèque n°
 Banque.....
Ordre : Agent comptable de l'EPLEFPA FORMA'TERRA

- Virement en date du
Objet : « TA 2021 CFAA » ou « TA 2021 Lycée » (joindre ordre de virement)

Date :

Cachet et signature :

Identifiant national de compte bancaire - RIB				Domiciliation	
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	TPST DENIS	
10071	97400	00001000057	14		
Identifiant international de compte bancaire - IBAN					
IBAN (International Bank Account Number)					
					BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1974	0000	0010	0005 714 TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :
EPLEFPA FORMA'TERRA

Pour nous permettre de suivre votre contribution, merci de nous retourner ce bordereau complété, par e-mail à Claude AUBIN : developpeur@formaterra.re

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Contactez-nous : ☎ 06 92 65 44 73 - ✉ developpeur@formaterra.re

EPLEFPA FORMA'TERRA

165, route de Mafate - CS 91037 - 97864 SAINT-PAUL Cedex

Tél : 02 62 45 92 92

E-mail : contact@formaterra.re

Suivez-nous sur : <http://formaterra.re>

